



# RÈGLEMENT

## C.P.I. 48/50 ANS 2025

C'est **le Mercredi 03 SEPTEMBRE** que se déroulera le  
**C.P. Interclubs + de 48/50 ans « Messieurs et Dames »**  
en « **Doublettes** » (6 joueurs (ses) + réserve(s))

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le  
« **B45 – PC LES BOUTONS D'OR** » dans le **DISTRICT 1** ».  
La Province quant à elle en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.  
Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au  
déroulement de cette compétition.

### ENDROIT RETENU

Pistes du club : B45 – PC LES BOUTONS D'OR  
rue du Beau Site, 25  
4400 FLEMALLE

### JURY

Président : GERARD JEAN-LUC  
Bureau : Administrateurs de province

### ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues par **l'entremise des clubs**  
**UNIQUEMENT via le formulaire en ligne**  
**sur le site de Province : [www.petanqueprovinceliege.be](http://www.petanqueprovinceliege.be)**

**Inscriptions des équipes pour le Mercredi 27 Août 2025**  
**19h00 au plus tard.**

**Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !**

**Inscriptions des compositions des équipes Hommes et/ou Dames**  
**pour le Mercredi 27 Août 2025**  
**19h00 au plus tard.**

F.B.F.P - Province de Liège  
Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovinceliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovinceliege.be) - Site : [www.petanqueprovinceliege.be](http://www.petanqueprovinceliege.be)  
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

# F.B.F.P - Province de Liège

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

## PARTICIPATION

**60€/équipes, en Hommes et/ ou en Dames  
à régler sur le compte provincial avant le 31 Août 2025**

Tirage du numéro d'équipe par le capitaine d'équipe avant 08h45.  
Toute équipe ne se présentant pas au secrétariat avant l'heure prévue  
se verra attribuer automatiquement un numéro d'équipe  
(tirage effectué par le bureau du jour).

## HORAIRE

Les capitaines de clubs doivent se présenter au secrétariat entre  
**08h15 et 08h45** pour le dépôt des licences et le tirage du numéro d'équipe.

**Début de la compétition à 09h00 précises.**

## REGLEMENTS - PARTICIPATION

**La compétition se déroule en « Doublettes » tant chez  
les Hommes que chez les Dames.**

Le règlement appliqué sera celui de la R.I.P et le règlement F.B.F.P.  
Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché  
par le jury du jour.

**S'il est constaté que la composition d'une équipe n'est pas celle  
prévue et ce, quelque soit le moment de la constatation, l'équipe  
fautive se verra pénalisée par un score de 0 – 13.**

**Aucune contestation concernant le résultat final d'une partie ne  
sera jugée recevable par le bureau du jour à quelque moment que  
ce soit si les cartes de matches initialement rentrées ont été  
correctement remplies.**

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.

Les licences sont obligatoires.

La compétition est réservée aux affiliés non suspendus.

## **CONTRÔLES ALCOOLÉMIE ALÉATOIRES TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE.**

## POINTS ESSENTIELS

**1 équipe par club en « Dames ».**

**1 équipe par club en « Hommes ».**

Le jour de la compétition, **deux joueurs(ses) maximum** pourront être  
remplacés(es) **avant le début de la compétition** par équipe valablement  
inscrite.

# F.B.F.P - Province de Liège

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

## REMARQUES

- 1) Une réserve par doublette est autorisée.
- 2) Les réserves ne sont pas attribuées à une équipe en particulier.
- 3) Un joueur (se) sorti(e) ne peut être réintégré(e) dans une autre équipe.
- 4) Les changements ne peuvent s'effectuer qu'entre deux tours.
- 5) Tous les changements doivent être signalés au secrétariat.

## FORMULE

**VALABLE POUR LES MESSIEURS ET POUR LES DAMES :**  
**5 TOURS « INTÉGRAL »**

## PRIX

Un trophée plus argent sera remis aux champions tant chez les hommes que chez les dames. 50% des équipes seront récompensées.

Le C.E. de Province.